Archives parlementaires

Adresse de la commune de Bourg (Ain) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Bourg (Ain) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 446-447;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0446_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Citoyens législateurs, en apprenant cette nouvelle conspiration et le châtiment des traîtres, le peuple d'Auxerre s'est écrié : vive à jamais la République ! Vive la Convention nationale ! Vive la montagne ! A bas tous les tyrans !

MONTEIX *(présid. de la section de l'Egalité)*, BRISSOT le jeune *(secrét. de la section de l'Unité)*, DELASSAULT *(secrét.)*, MERIGUAU *(secrét. [de la] section [de la] Liberté)*, DEFRANCE *(présid. de la section de la Fraternité)*, CASSAIGNES *(secrét.)*.

b

[*Le c. de surveillance révolutionnaire de Vézelise, à la Conv.; Vézelise, 17 therm. II*] (1)

Les membres composants le comité de surveillance révolutionnaire de la commune de Vézelise, district de ce nom, département de la Meurthe, félicite la Convention sur les heureux événements qui ont démasqué le monstre odieux qui épouvantoit la liberté. Il est tombé sous le glaive de la loi, ainsi que ses infâmes complices. Périssent à jamais les audacieux qui tenteroient de l'imiter !

PAGNOS l'aîné, Dominique MERCIER, Michel LACHASSE *(présid.)*, George MAXAROL, LAILLY, L'HUILLIER, CONTALES cadet *(secrét.)*.

c

[*Les sans-culottes composant la sté popul. de Landerneau* (2), *à la Conv.; s.d.*] (3)

Représentans,

Nous avons frémi à la vue des nouveaux dangers que vous avez courrus. Nous avons maudit la distance qui nous empêchoit de vous faire un rempart de nos corps, et de partager avec nos frères de Paris la gloire de vaincre, avec vous, les insolens Cromwel qui n'ont fait la guerre à la tyrannie que pour se substituer au tyran.

Périssent, nous sommes-nous écriés avec vous, les factieux insensés qui ont osé croire que le peuple français pût encore supporter d'autre joug que celui de la loi ! Non, il n'est plus permis de douter que chaque nouvelle conjuration contre la liberté est un nouveau triomphe pour elle. Si, d'après les prodiges qui ont signalé le cours de la révolution, le monde avoit pu douter encore de la ferme résolution du peuple français de rester libre, la chute épouvantable et subite de l'infâme Robespierre et de ses complices a dû lui apprendre que la liberté ne peut plus périr.

Le peuple romain vaincu abandonna ses sénateurs à la mort sur leurs chaises curules. Le sénat français debout repousse lui-même les brigands qui vouloient dévorer le peuple, brise les poignards, punit les parricides et sauve la patrie. Rome, avec des magistrats qui n'eurent que le courage d'attendre la mort, vit, après cette calamité, les rois de la terre à ses genoux. Avec des représentans qui ont le courage de vaincre, juge, peuple heureux, des hautes destinées qu'ils te préparent. Jugés, tyrans, du sort qui vous est préparé.

Continuez, représentans. Avec tant de vertus vous avez acquis le droit de poursuivre le crime, et la force du peuple, qui applaudit à vos immortels travaux, vous en garantit le pouvoir. Ne quittez le poste glorieux où la toute-puissance nationale vous a placés et vous protège, qu'après avoir terrassé tous les ennemis du peuple. Ses bénédictions et son bonheur seront votre récompense.

Y.J.M. CRUZEL *(secrét.)*, DUMIEZ *(secrét.)*, GOËZ *(présid.)* [et 96 autres signatures].

P.-S. Ceux de nos frères du 3ème bataillon de Douai en garnison à Landerneau, présens à la séance, et plusieurs citoyens et citoyennes des tribunes se sont empressés de se réunir à la société pour féliciter la Convention, et ont souscrit avec nous cette adresse.

[Mêmes signatures que ci-dessus] (1).

d

[*La comm. de Vouxey* (2) *à la Conv.; Vouxey, 16 therm. II*] (3)

Citoyens représentans, notre juge de paix vient de nous faire part des terribles journées des 9 et 10 de ce mois. Nous avons frémi d'horreur... Les monstres !... Ils ne se rappelleoient donc pas que les François ont jurés d'être libres et d'exterminer tous les tirans et les traîtres !

Citoyens représentans, par votre fermeté et votre courage vous venez de punir de grands scélérats. Continués à toujours bien mériter de la patrie. S. et F.

ELOPHE Jean Noël *(maire)*, C. MESSAGER *(secrét. greffier)*.

e

[*Les c^ns de la comm. de Bourg* (4), *à la Conv.; s.d.*] (5)

Au moment où la République triomphe de ses ennemis extérieurs, au moment où la valeur des intrépides défenseurs de la liberté a saisi d'effroy tous les tyrants couronnés et leurs vils satellites, des monstres, qui osoient se dire les amis du peuple, qui, pour le tromper plus facilement, s'étoient revêtus du manteau de la

(1) C 313, pl. 1 248, p. 21; *B^in*, 29 therm. (1er suppl^t).
(2) Finistère.
(3) C 315, pl. 1 265, p. 29; *B^in*, 30 therm. (1er suppl^t).

(1) En mention marginale, de la main d'un secrétaire : « ne pas oublier le 3e bataillon de Douay ».
(2) Vosges.
(3) C 313, pl. 1 248, p. 22; *B^in*, 27 therm. (1er suppl^t).
(4) Ain.
(5) C 315, pl. 1 265, p. 43. Mentionné par *B^in*, 30 therm. (1er suppl^t).

Persée BY: creative commons

popularité, avoient été les organes d'une grande nation, en mettant à l'ordre du jour la vertu, la probité et la justice, ont tenté de renverser la statue de la liberté, et d'élever sur ses débris, teints du sang de ses innnombrables défenseurs, le hideux despotisme.

Citoyens représentans, votre active surveillance et votre inébranlable fermeté ont déjoué et puni les auteurs de cette trame infernale, et les vrais amis de la République vous proclament, encore une fois, les sauveurs de la patrie.

Continuez, citoyens représentants, à poursuivre et terrasser tous les tyrans, tous les traîtres, les ambitieux, les intrigants et les fripons. Et les nations qui gémissent encore sous le joug du despotisme vous proclameront un jour les libérateurs du genre humain.

Pour nous, invariablement attachés à la Convention, seul centre de ralliement de tous les bons citoyens, ne suivant la bannière d'aucun homme, d'aucun parti, n'ayant en vue que le bonheur du peuple et le triomphe de la République, nous jurons de vous faire un rempart de nos corps, d'exterminer tous les traîtres et les conspirateurs, de faire une guerre à mort aux faux patriotes et aux fripons, de faire triompher la vertu, la probité et la justice, et d'employer tous nos moyens et toutes nos facultés pour le maintien et le triomphe de la liberté, de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Vive la Convention ! Vive la République ! Périssent les tyrants, les ambitieux, les traîtres et les fripons !

FERRIOL (*administrateur du départ^t de l'Ain*), CHANRON (*secrét.-g^al du distr.*), MARCHAND (*secrét.-g^al du départ^t*) [et 145 autres signatures].

f

[*La sté révolutionnaire de Redon* (1), *réunie aux sans-culottes de cette commune, à la Conv.; s.d.*] (2)

De quelle horreur n'ont pas été saisis les sans-culottes de la commune de Redon, en apprenant les forfaits que méditait un nouveau Cromwel et ses lâches partisans ! Pouvaient-ils espérer, ces scélérats, que des Français libres et partout triomphants eussent courbé la tête sous le joug de la tyrannie ? Pouvaient-ils croire, enfin, ne pas trouver parmi le peuple autant de Brutus qu'ils avaient soudoyé d'assassins pour l'anéantir ? Leur crime les avait-il aveuglés au point que, dégoûtants du sang des patriotes, ils eussent cru jouir en paix du fruit de leur longue trahison ? Ils se trompaient bien grossièrement, ces monstres salariés de l'infâme Pitt, que les patriotes vouent, ainsi que les partisans de ses crimes, à l'exécration de tous les siècles.

C'est à votre fermeté, citoyens représentans, que nous devons encore une fois le salut de la patrie. Vous avez déjoué les projets liberticides de ces hommes qui, avec le mot de vertu à la bouche, ne respiraient que forfaits; de ces hommes qui, croyant profiter de l'enthousiasme du peuple, voulaient l'anéantir avec ses propres forces. Vous leur avez arraché le masque; leurs têtes coupables sont tombées sous le glaive de la loi, et la liberté a été sauvée. Achevez, citoyens représentans, d'anéantir le crime et de faire triompher la vertu. Nos bras et nos cœurs seront toujours prêts à seconder les grandes mesures que vous prendrez pour consolider la République et terrasser ses ennemis. Ce sont les sentiments invariables que votre énergie a inspirés aux sans-culottes de Redon, qui jurent devant vous de ne jamais transiger avec la tyrannie, mais de périr jusqu'au dernier pour soutenir la République une et indivisible.

FOUQUET (*maire*), BOUVARD (*présid. de la sté*), MOYNES (*agent nat.*) [et environ 140 autres signatures].

g

[*Le tribunal du distr. de Mâcon* (1) *à la Conv.; 14 therm. II*] (2)

Parmi quelques traîtres, parmi des ambitieux, la probité et la vertu mis à l'ordre du jour devoient infalliblement nécessiter une révolution. Elle est donc arrivée, cette révolution, et le même jour qui l'a vu naître a vu tomber la tête de ces nouveaux tirans qui flatoient le peuple pour le dominer et sembloient avoir paralizé l'énergie des vrays patriotes. C'est encore dans ce jour que la masse pure de la Convention, qui ne connoît que le bien public, qui ne connoît que la souveraineté du peuple, a montré toute sa grandeur et toute son énergie.

Continuez, citoyens représentants. Pendant que nos armées victorieuses chassent les esclaves et les despotes étrangers, frappez, dans l'intérieur, du glaive de la loy tous les usurpateurs de la souveraineté, touts leur adhérants, touts leurs satellites. Prouvez à l'univers entier que des Français qui ont conquis leur liberté sçauront la conserver, et que ces mêmes Français ne reconnoîtront jamais d'autres puissances que celle du peuple souv[e]rain. S. et F.

BIDAT (*commissaire nat.*), GORMAND (*juge*), DORIN (*juge*), FERRÉ, ROLLAND (*greffier*).

h

[*Le 1er bataillon de Bergues* (3) *à la Conv.; Boulogne-sur-Mer, 12 therm. II*] (4)

(1) Ille-et-Vilaine.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 28. Mentionné par *B^in*, 30 therm. (1er suppl^t).

(1) Saône-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 9. Mentionné par *B^in*, 30 therm. (1er suppl^t); J. Sablier, n° 1 493.

(3) Nord.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 32, 33. Suivent 3 feuillets (pièces 34, 35, 36) portant respectivement 38, 37 et 40 signatures. La pièce 37 comporte un serment identique à celui cité ici, prononcé par la compagnie des canonniers (46 signatures); la p. 38 porte les 28 signatures de la 9e compagnie; les p. 39 et 40, environ 150 signatures; la p. 41, 39 signatures, ou marques de ceux ne sachant pas signer, de la 5e compagnie; la p. 42, les 30 signatures de la 8e compagnie du 1er bataillon de Bergues. Mentionné par *B^in*, 30 therm. (1er suppl^t).